

Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 1^{er} Avril 2026

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DEISSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

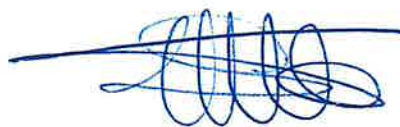
N° 1

Approbation du PV de la séance du 21.03.2026

Le procès-verbal de la séance du 21.03.2026 est adopté à l'unanimité soit 14 voix pour, plus une procuration.

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie



Département du **BAS-RHIN**

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 1^{er} Avril 2026

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DEISSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

N° 2

Désignation du conseiller communautaire et de son suppléant

Les conseillers communautaires des communes de moins de 1000 habitants sont désignés suivant l'ordre du tableau qui est établi lors de la première séance du conseil municipal suivant le renouvellement général des conseils municipaux. Ainsi le Maire sera toujours désigné conseiller communautaire (article L273-11 nouveau du code électoral).

Monsieur CONRAD Patrick, élu maire, est donc désigné en tant que conseiller communautaire. Monsieur KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint est désigné suppléant.

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie



Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 1^{er} Avril 2026

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DEISSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

N° 3

Constitution des commissions communales

Le conseil municipal, suite à un vote à l'unanimité de ses membres présents soit 14 voix pour plus une procuration, a constitué les commissions communales suivantes :


- ***commission des bâtiments (constituée de 5 membres)*** : SCHYNOLL Jean-Luc, BACHER Pierre, MARSCHAL Régis, TINELLE Virginie, MARCHAL Laure, DEISSLER Arnaud, CONRAD Patrick.
- ***commission eau, assainissement et voirie (constituée de 4 membres)*** : SCHYNOLL Jean-Luc, ZUGMEYER Jean-Paul, DEISSLER Arnaud, KOPP Jean-Marc, CONRAD Patrick.
- ***commission des finances et des impôts (constituée de 5 membres)*** : KOPP Jean-Marc, SCHMITT Anne-Sophie, BAECHLER Gisèle, TISSERAND Éric, MARCHAL Laure, CONRAD Patrick.
- ***commission aide sociale, jeunesse et seniors (constituée de 5 membres)*** : SCHMITT Anne-Sophie, BAECHLER Gisèle, ADNET Sophie, PINS Justine, TISSERAND Éric, MEYER Sonia, CONRAD Patrick.
- ***commission tourisme et fleurissement (constituée de 5 membres)*** : BAECHLER Gisèle, ZUGMEYER Jean-Paul, TINELLE Virginie, SCHYNOLL Jean-Luc, BACHER Pierre, CONRAD Patrick.

- **commission urbanisme / PLU-I (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)** : cette commission est composée par l'ensemble des conseillers municipaux

Il convient de préciser que Monsieur CONRAD Patrick, Maire, est président de ces commissions et par voie de conséquence membre de chacune d'elles.

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 1^{er} Avril 2026

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DEISSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

N° 4

Délibération pour le versement des indemnités de fonction au maire et aux adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2123-20 à L2123-24-1 ;

Vu le procès-verbal de la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 21.03.2026 constatant l'élection du maire et de 3 adjoints,

Vu la délégation de fonctions accordée par arrêté municipal :

- numéro 01/2026 : en date du 30.03.2026 : à Monsieur KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint
- numéro 02/2026 : en date du 30.03.2026 : à Madame BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe
- numéro 03/2026 : en date du 30.03.2026 : à Monsieur SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint

Considérant qu'il appartient au conseil municipal de déterminer les taux des indemnités des élus locaux pour l'exercice de leurs fonctions, dans la limite des taux maximum fixés par la Loi ;

Considérant que pour une commune de 532 habitants, le taux maximal de l'indemnité du maire en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 44,3 %

Considérant que pour une commune de 532 habitants, le taux maximal de l'indemnité d'un adjoint en pourcentage de l'indice brut terminal 1027 de l'échelle indiciaire de la fonction publique ne peut dépasser 11,77 %

Considérant que le montant de l'enveloppe globale indemnitaire autorisée est de :

	Taux maximal autorisé
Indemnité du maire	44,3 %
Indemnités des adjoints	11,77 % x 4 = 47,08 %
Total de l'enveloppe globale autorisée	= 91,38 %

Il est demandé au conseil municipal :

- de fixer l'indemnité du Maire à 44,3 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique,
- de fixer les indemnités pour chacun des 3 adjoints ayant reçus délégation de fonction à 11,77 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget communal
- de transmettre au représentant de l'état dans l'arrondissement la présente délibération et le tableau annexé récapitulant l'ensemble des indemnités allouées aux membres du conseil municipal

La délibération est adoptée à la majorité soit 14 voix pour, plus une procuration.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

***Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal***

Séance du 1^{er} Avril 2026

Étaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DEISSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

N° 5

Désignation d'un délégué pour siéger aux réunions du SDEA

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'en prolongement du renouvellement des conseils municipaux de mars 2026, il convient de désigner le représentant siégeant au niveau local, territorial, et global du SDEA, conformément à ses statuts.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et notamment son article L5721-2 ;

Vu les statuts du SDEA et notamment son article 69 ainsi que son annexe 2 fixant la représentation de chaque membre partiellement intégré à 1 délégué par tranche de 3000 habitants ;

Considérant la proposition de désigner un délégué commun représentant les différentes compétences du cycle de l'eau à l'appui d'une concertation Commune-Etablissement Public de Coopération Intercommunale ;

Considérant que ce délégué commun pourra être issu du Conseil Municipal ou du Conseil Communautaire ;

Après avoir entendu les explications fournies par Monsieur le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

1

Le Conseil Municipal décide à 14 voix pour, plus une procuration


- de désigner en application de l'article 69 des statuts du SDEA et par vote à bulletins secrets :

Pour la compétence eau potable : Monsieur SCHYNOLL Jean-Luc

En cas d'empêchement de Monsieur SCHYNOLL Jean-Luc, Monsieur DEISSLER Arnaud est désigné, à 14 voix pour, plus une procuration, délégué suppléant.

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 1^{er} Avril 2026

Étaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DESSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

N° 6

Désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant pour le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural du Piémont des Vosges)

Le conseil municipal désigne à 14 voix pour, plus une procuration, Monsieur CONRAD Patrick, en tant que délégué titulaire auprès des instances du PETR et Monsieur KOPP Jean-Marc en tant que délégué suppléant.

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie






Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 1^{er} Avril 2026

Étaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DEISSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

N° 7

Autorisation permanente et générale de recours à l'OTD (opposition à tiers détenteur)

Le conseil municipal autorise à 14 voix pour, plus une procuration, le trésorier de Barr, d'émettre les oppositions à tiers détenteur (OTD) qu'il jugera nécessaire pour le recouvrement des titres et articles de rôles émis par les soins de la commune en vertu de l'ordonnance du Statthalter impérial du 26 mai 1905 et l'ordonnance du 5 mai 1906 portant instruction sur l'application par les perceptions du règlement des poursuites du 26 mai 1905. Les budgets concernés sont : le budget principal de la commune.

Cette autorisation est valable pour toute la durée du mandat actuel. Elle pourra être modifiée ou annulée à tout moment sur demande écrite.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents se rapportant à cette décision.

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 1^{er} Avril 2026

Étaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DEISSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

N°8

Proposition de la constitution de la commission communale des impôts directs

Conformément à l'article 1 de l'article 1650 du Code général des impôts (CGI), une commission communale des impôts directs (CCID) doit être instituée dans chaque commune.

Cette commission est composée :

- Du maire ou d'un adjoint délégué, président de la commission
- De 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants, si la population de la commune est inférieure à 2000 habitants.

La durée du mandat des membres de la commission est la même que celle du mandat du conseil municipal

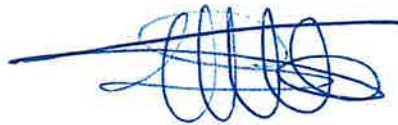
Le conseil municipal propose à 14 voix pour, plus une procuration, les membres suivants :

- Président : CONRAD Patrick, maire
- Commissaires titulaires : BAECHLER Gisèle, SCHMITT Anne-Sophie, MARCHAL Laure

- Commissaires suppléants : KOPP Jean-Marc, MARSCHAL Régis, ZUGMEYER Jean-Paul.

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

***Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal***

Séance du 1^{er} Avril 2026

Étaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DEISSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

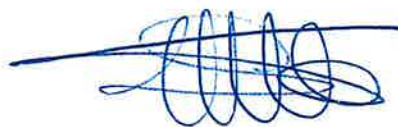
N°9

Désignation d'un référent auprès des instances du Smictom

Le conseil municipal propose que Monsieur SCHYNOLL Jean-Luc soit référent auprès du SMICTOM de Scherwiller. Monsieur SCHYNOLL Jean-Luc accepte et le conseil municipal valide à 14 voix pour, plus une procuration.

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 1^{er} Avril 2026

Étaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DEISSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

N°10

Constitution de la commission communale d'appel d'offres et d'ouverture des plis

La commission communale d'appel d'offres et d'ouverture des plis est constituée de Monsieur le Maire, de 3 membres titulaires et de 3 membres suppléants.

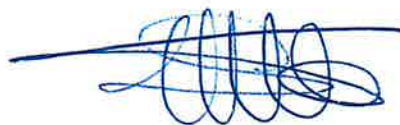
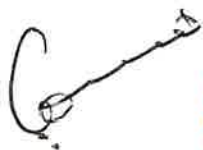
Le conseil municipal vote à l'unanimité, soit 14 voix pour, plus une procuration, pour les membres suivants :

Monsieur CONRAD Patrick, maire, est d'office président de la commission

- Les membres titulaires sont : SCHYNOLL Jean-Luc, BAECHLER Gisèle, BACHER Pierre
- Les membres suppléants sont : PINS Justine, DEISSLER Arnaud, SCHMITT Anne-Sophie.

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie



Département du BAS-RHIN

COMMUNE DE LE HOHWALD

Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 1^{er} Avril 2026

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DEISSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

N°11


Désignation du délégué du CNAS

Madame BAECHLER Gisèle sera déléguée du CNAS en tant que représentant des élus et Madame SCHMITT-BINTZ Isabelle est déléguée CNAS en tant que représentant du personnel communal

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie



Arrondissement de SELESTAT

Nombre des conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 14

*Extrait du Procès-verbal
des délibérations du Conseil Municipal*

Séance du 1^{er} Avril 2026

Etaient présents : M. CONRAD Patrick, Maire ; M. KOPP Jean-Marc, 1^{er} adjoint ; Mme BAECHLER Gisèle, 2^{ème} adjointe ; M. SCHYNOLL Jean-Luc, 3^{ème} adjoint ; M. ZUGMEYER Jean-Paul ; M. TISSERAND-BIEBER Éric ; M. BACHER Pierre ; Mme MEYER Sonia ; Mme TINELLE Virginie ; M. DEISSLER Arnaud ; Mme SCHMITT Anne-Sophie ; M. MARSCHAL Régis ; Mme PINS Justine, Mme MARCHAL Laure.

Était absent : Mme ADNET Sophie (procuration de vote donnée à KOPP Jean-Marc)

N°12

Divers

- Article 623 : Fête et cérémonie

Le conseil municipal décide à 14 voix pour plus une procuration d'imputer sur le compte 623, le volet relatif aux dépenses « fêtes et cérémonie », les dépenses suivantes, dans la limite des crédits ouverts :

- les fleurs, gerbes, gravures, médailles, coupes et présents offerts à l'occasion de divers événements (naissances, mariages, noces d'or, décès, anniversaires et repas des aînés, départs de la collectivité, remise des médailles du travail, jumelage, récompenses sportives, culturelles ou lors des réceptions officielles)

- le règlement des factures auprès des sociétés ou des troupes de spectacles (concerts, spectacles, prestations, frais d'annonce et de publicité)

- d'une manière générale des services, les achats ayant trait aux fêtes et cérémonies pour les cérémonies officielles, les inaugurations, fêtes communales diverses, les vœux du maire

- Prochaine réunion du conseil municipal : mercredi 22.04.2026

- **Information SIS67** : recherche active de volontaires pour le centre de secours du Hohwald
- **Rappel** : Interdiction de faire du feu

Le Maire : CONRAD Patrick

La secrétaire : SCHMITT Anne-Sophie

